

Madame, Monsieur,

Depuis 2006, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est l'interlocutrice unique des personnes handicapées dans tous les domaines de leur vie, quels que soient leur âge et leur situation. Afin que vos demandes soient évaluées, veuillez remplir le dossier ci-joint comprenant :

- une notice explicative (Cerfa n°51299\*01)
- un formulaire de demandes (Cerfa n°13788\*01)
- un certificat médical (Cerfa n°13878\*01)
- une enveloppe réservée au certificat médical (pli confidentiel)
- une fiche de parcours professionnel (à remplir à partir de 16 ans pour toute demande de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, de formation ou d'orientation professionnelle)

Veuillez nous renvoyer le dossier de demande **rempli et signé** avec tous les documents et justificatifs demandés, et en joignant tout autre élément utile à l'évaluation de votre situation (exemples : curriculum vitae, devis pour des aides techniques, descriptions d'appareils souhaités, etc.). Vous pouvez également joindre au certificat médical des pièces complémentaires comme les compte-rendus d'hospitalisation, les compte-rendus de suivi de consultations, un bilan ophtalmologique, un audiogramme, etc.). Le dossier complet doit être adressé à l'adresse suivante :

**MDPH du Val d'Oise**  
Bâtiment H  
2 avenue du Parc  
CS 20201 Cergy  
95 032 Cergy Pontoise Cedex

**Pour un traitement plus rapide de votre demande, merci de nous faire parvenir votre dossier complété à l'encre noire, sans agrafe ni scotch et les copies demandées sous un format A4.**

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du Val d'Oise prendra les décisions concernant l'ensemble de vos droits après évaluation de votre situation par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH. La CDAPH regroupe les anciennes COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel) et CDES (Commission départementale d'éducation spéciale).

En cas de difficulté, vous pouvez solliciter le Pôle Info Handicap de la MDPH, du lundi au vendredi (sauf le jeudi matin) de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, en composant le **01 34 25 16 50**.

Vous pouvez également adresser un message au Pôle Info Handicap :

- via le formulaire de contact disponible sur le site internet : <http://www.valdoise.fr/10596-nous-contacter.htm>
- ou bien en envoyant un mail à l'adresse [maisonduhandicap@valdoise.fr](mailto:maisonduhandicap@valdoise.fr) en indiquant bien le nom et le prénom du demandeur ainsi que sa date de naissance et son n° de dossier.